



La participation en benefice de l'entreprise

Par **willy29000**, le **08/03/2008** à **04:48**

bjr,j'ai du mal en francais mais je veux seulement que vous m'aidier a savoir comment je peux avoir combien il me dois sur la participation en benefice car je suis dans l'entreprise depuis le 20_06_2001 et depuis je n'ais rien percu car je viens juste de savoir sur cette lois et la je suis tjr dans l'entreprise,pourtant je ss travailleur handica categorie C et ily a quautre entreprise de la meme direction dans le notre ily a 23 salaries et les autres je ne sais pas mais je me demande comment je peux savoir si il m'en dois ou pas merci de bien me repondre